

Bienvenue à la Fac des Sciences de Montpellier

Composante de l'Université de Montpellier, la Faculté des Sciences (FdS) propose aux étudiants des formations adossées à des laboratoires de recherche mondialement reconnus, dans des domaines les plus variés. Cette pluridisciplinarité et ce lien avec la recherche sont les forces de notre composante. La Fds est située sur un campus en pleine rénovation qui s'adapte aux nouvelles pratiques pédagogiques et permet l'essor d'une vie associative étudiante très riche et très active.

Vous trouverez dans ce livret les principaux renseignements relatifs à votre scolarité et à la vie étudiante au sein du campus Triolet. Toutes les équipes de la Faculté des Sciences sont là pour vous aider et pour vous donner les moyens de tirer le plus grand profit de votre formation.

N'hésitez pas à solliciter les personnels administratifs et les enseignants chercheurs et n'oubliez pas que toutes les informations se trouvent sur les pages web du site de la FdS, rubrique "ESPACE ETUDIANTS" et sur le Facebook de la Fac.

Bonne année universitaire 2018 - 2019!



Le service communication de la FdS

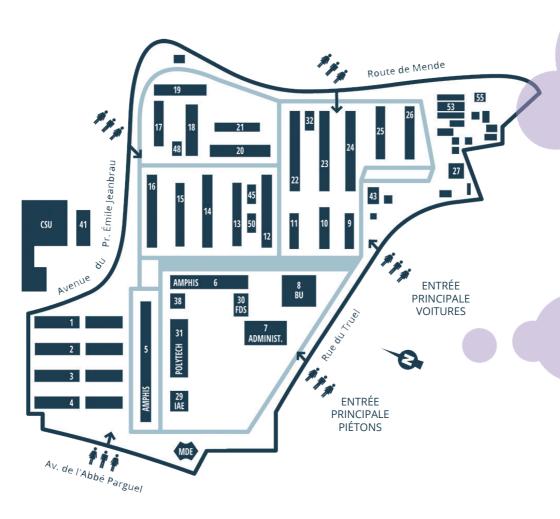


Important: Les informations que nous vous communiquons sont celles connues au 24 mai 2018. Certaines sont susceptibles d'être modifiées.

Sommaire

Plan du campus Triolet	3
Mémento	4
Présentation	5
FdS en chiffres	6
Dispositifs d'aide	7
Calendrier universitaire	8
Emploi du temps	9
Portails d'enseignement	10
Comment activer mon ENT et mon compte informatique ?	12
Inscription Pédagogique (IP)	15
Cursus Master Ingénierie (CMI)	16
C2i & TOEIC	17
Aménagement des études et/ou des examens	18
Examens	20
Stages	21
Relations internationales	22
Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade	23
Vie étudiante	25
Bibliothèque Universitaire	28
CROUS	29
Autres informations	30

Plan du campus Triolet



Faculté des Sciences / Campus Triolet CC 437 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier Cedex 5 04 67 14 36 76

Faculté des Sciences

Direction bât 30 Scolarité bât 30 Communication bât 6 1er étage Logistique bât 6 rdc Stages bât 6 rdc

Bâtimen, 30

Mémento

Services Scolarité -Relations Internationales

Pour toutes demandes concernant les relevés de notes. les certificats de scolarité, les attestations de réussite. les diplômes, etc.

Accueil: 04 67 14 36 76 fds.accueil@umontpellier.fr

Horaires:

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h

Sport - SUAPS

Site Triolet: 04 67 14 30 77 suaps@umontpellier.fr

C. S. U

Horaires:

du lundi au ieudi de 8h à 17h

Bibliothèque Universitaire -Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation / Insertion Professionnelle (SCUIO-IP)

BU: 04 67 14 31 28 SCUIO-IP: 04 67 14 30 61

Horaires:

BU -> du lundi au vendredi 8h - 19h (ouverture jusqu'à 21h

durant l'année)

SCUIO-IP -> Lundi / Jeudi 8h30 - 17h30 / Vendredi 8h30 - 16h

Services Sociaux

Prendre RDV directement avec le Service Social de CROUS:

Permanences au 1er étage du (S)pace

Batiment 5

Service Art et Culture

Bât. 5 rdc, entrée face à l'IAE Tel: 04 67 14 48 34 / 06 37 32 63 79

Horaires:

du lundi au vendredi de 9 h à 12h30

et de 13h30 à 17h30 dvc-culture@umontpellier.fr

Maison des Étudiants (MDE)

04 67 14 49 37 Horaires:

Bâtiment 34

de 8h30 à 23h

du lundi au vendredi

Service Handiversité Campus Triolet - Bât. 13 rez-de-chaussée - entrée du milieu Tél.: 04 67 14 41 44 / 06 79 75 10 84 / 06 73 50 28 65

Tél.: 04 67 41 50 28

Horaires:

lundi au vendredi, de 9h à 17h

Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SCMPPS

Campus Triolet: 04 67 14 31 48

Horaires:

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 16h30

Service communication Relations Entreprises Bureau des Stages Césure

RE / Césure: 04 67 14 40 20 / Stage: 04 67 14 49 13 fds.cesure@umontpellier.fr / fds.stages@umontpellier.fr Communication (à côté de l'amphi 6.02): 04 67 14 94 11

fds.communication@umontpellier.fr

Horaires:

RE / Césure : lun, au ven. 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf mer, après-midi) Stages: lun. au ven. 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf ven. après-midi) Communication: lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

- 4 -

Présentation

La Faculté des Sciences, composante de l'Université de Montpellier, a pour mission principale de proposer aux étudiants une offre complète de formations d'enseignement supérieur dans le domaine des Sciences, en formation initiale et continue.

Elle participe aux missions permanentes de l'enseignement supérieur définies dans l'article L.123-3 du code de l'Éducation, à savoir :

- La formation initiale et continue,
- La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats,
- L'orientation et l'insertion professionnelle.
- La diffusion de la culture et l'information scientifique et technique,
- La participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la
- La coopération internationale.

Les formations s'appuient sur les compétences des laboratoires de recherche de l'Université de Montpellier et plus particulièrement sur ceux qui sont rattachés à la Faculté des Sciences.

L'Offre de formation de la Faculté des Sciences de Montpellier s'articule avec le développement de la recherche scientifique qui se situe dans tous les domaines se rattachant aux sciences fondamentales et appliquées : mathématiques, informatique, mécanique, physique, chimie, sciences de la terre, biologie-écologie, biologie mécanismes du vivant, électronique... en liaison avec les autres universités françaises et étrangères, collectivités territoriales et les grands organismes nationaux de recherche.

Pour accomplir cette mission, la Faculté des Sciences de Montpellier s'appuie sur les compétences de ses enseignants et enseignants-chercheurs, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATS) et des intervenants extérieurs, issus des milieux professionnels.



le veux contacter un département d'enseignement :





Départements d'Enseignement Biologie Écologie Environnement fds.be@umontpellier.fr Biologie Mécanismes du Vivant

Enseignement Scientifique / Recherche sur l'Enseignement Terre, Eau et Environnement

Électronique - Électrotechnique - Automatique

Informatique

Langues Mathématiques

fds.biologie-mv@umontpellier.fr

fds.chimie@umontpellier.fr fds.descire@umontpellier.fr fds.desteem@umontpellier.fr

fds.langues@umontpellier.fr

fds.eea@umontpellier.fr fds.informatique@umontpellier.fr

fds.mathematiques@umontpellier.fr Mécanique fds.mecanique@umontpellier.fr

Physique fds.physique@umontpellier.fr

FdS en Chiffres

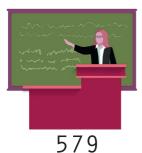


921 DIPLÔMÉS EN LICENCE



755 DIPLÔMÉS EN MASTER

12 DÉPARTEMENTS D'ENSEIGNEMENT



ENSEIGNANTS

 $\begin{array}{c} 119 \\ \text{Personnels administratifs} \\ \text{et techniques} \end{array}$



4.4 M€
DE BUDGET

42 % DE BOURSIERS

43 % DE Q



109 Nationalités Différentes

Dispositifs d'Aide

L'échec en première année à la Faculté de Sciences est une réalité. Il touche d'avantage certains bacheliers que d'autres : on est moins bien préparé à suivre les cours de L1 lorsque l'on a un bac littéraire, technologique ou professionnel.

Sans parler d'échec, vous pouvez également réaliser très tôt que la Faculté des Sciences, ce n'est pas fait pour vous mais que vous avez envie d'autre chose.







Que faire ...

... si je suis "oui, si":

Vous devez suivre les formations de remédiation mises en place pour vous. Votre assiduité sera essentielle pour votre réussite et déterminera la suite de votre parcours au semestre 2.

... si je suis **"Oui"** mais que j'ai de mauvais résultats aux tests de positionnement ou que j'ai du mal à suivre les premiers cours, je ne suis pas au niveau :

Vous pouvez demander à suivre les formations de remédiation. Vous pouvez également assister aux **Ateliers de la réussite**. Plusieurs fois par semaine, vous serez accueillis dans une salle de la Faculté des Sciences. À votre disposition, des fascicules d'exercices et des rappels de cours en mathématiques mais aussi en physique et en chimie. Vous pouvez travailler seul ou en groupe, librement. Si vous rencontrez des difficultés, des intervenants sont là pour vous aider à résoudre les problèmes, pour éclaircir un point du cours.

...je veux me réorienter :

Soit parce que vous n'arrivez pas à suivre, soit parce que vous réalisez que vous n'avez pas envie de suivrecette formation, vous pouvez avoir envie de vous réorienter.

Il faudrait vous rapprocher du SCUIO-IP car le dispositif "Rebondir" n'existe plus mais est remplacé par la certification C3R. Le SCUIO-IP pourra vous donner plus de précisions.



Contact: Frédéric Lemoigno - frederic.lemoigno@umontpellier.fr

Calendrier 2018 / 2019

Calendrier sous réserve de validation. La version définitive sera mise en ligne sur le site web de la FdS.

AOUT SEPTEMBRE						OCT	OBRE	NOVEMBRE					DEC	EMBRE		JANVIER				
ME	1		SA	1		7	LU	1	40	JE	1	Férié		SA	1			MA	1	Férié
JE	2		DI	2			MA	2		VE	2			DI	2			ME	2	
VE	3		LU	3		36	ME	3		SA	3			LU	3		49	JE	3	
SA	4		MA	4	Réunion e	t	JE	4		DI	4			MA	4			VE	4	
DI	5		ME	5	pré-rentré	е	VE	5		LU	5		45	ME	5			SA	5	
LU	6		JE	6			SA	6		MA	6			JE	6			DI	6	
MA	7		VE	7			DI	7		ME	7			VE	7			LU	7	
ME	8		SA	8			LU	8	41	JE	8			SA	8			MA	8	
JE	9		DI	9			MA	9		VE	9			DI	9			ME	9	Session 1
VE	10		LU	10		37	ME	10		SA	10			LU	10		50	JE	10	Impairs L&N
SA	11		MA	11			JE	11		DI	11	Férié		MA	11			VE	11	
DI	12		ME	12			VE	12		LU	12		46	ME	12			SA	12	
LU	13		JE	13			SA	13		MA	13			JE	13			DI	13	
MA	14		VE	14			DI	14		ME	14			VE	14			LU	14	
ME	15	Férié	SA	15			LU	15	30	JE	15			SA	15			MA	15	Session 1
JE	16		DI	16			MA	16		VE	16			DI	16			ME	16	Impairs
VE	17		LU	17		38	ME	17		SA	17			LU	17		51	JE	17	L&M
SA	18		MA	18			JE	18		DI	18			MA	18			VE	18	
DI	19		ME	19			VE	19		LU	19		47	ME	19			SA	19	
LU	20		JE	20			SA	20		MA	20			JE	20			DI	20	
MA	21		VE	21			DI	21		ME	21			VE	21			LU	21	
ME	22		SA	22			LU	22	43	JE	22	Festiscienc	es	SA	22			MA	22	
JE	23		DI	23			MA	23		VE	23			DI	23			ME	23	
VE	24		LU	24		39	ME	24		SA	24			LU	24		52	JE	24	
SA	25		MA	25			JE	25	ournée entreprises •	DI	25			MA	25	Férié		s: VE	25	
DI	26		ME	26			VE	26		LU	26		48	ME	26			SA	26	
LU	27		JE	27			SA	27		MA	27			JE	27			DI	27	
MA	28		VE	28			DI	28		ME	28			VE	28			LU	28	
ME	29		SA	29			LU	29	44	1E	29			SA	29			MA	29	
JE _	30		DI	30			MA	30		VE	30			DI	30			ME	30	
VE	31						ME	31						LU	31		53	JE	31	

	FEV	EVRIER	EVRIER		VRIER			MARS			-	VRIL			P	IAN		J	UIN	Ш	JUILLET			
VE	1			VE	1		LU	1			ME	1	Férié	SA	1		LU	1						
SA	2			SA	2		MA	2			JE	2		DI	2		MA	2						
DI	3			DI	3		ME	3			VE	3		LU	3	2	ME	3						
LU	4		6	LU	4	10	JE	4			SA	4		MA	4		JE	4						
MA	5			MA	5		VE	5			DI	5		ME	5		VE	5						
ME	6			ME	6		SA	6			LU	6	Session 1	JE	6		SA	6						
JE	7			JE	7		DI	7			MA	7	Pairs L	VE	7		DI	7						
VE	8			VE	8		LU	8		15	ME	8	Férié	SA	8		LU	8						
SA	9			SA	9		MA	9			JE	9	Session 1	DI	9		MA	9						
DI	10			DI	10		ME	10			VE	10	Pairs L	LU	10	Férié :	4 ME	10						
LU	11		7	LU	11	11	JE	11			SA	11		MA	11		JE	11						
MA	12			MA	12		VE	12			DI	12		ME	12		VE	12						
ME	13			ME	13		SA	13			LU	13	20	JE	13		SA	13						
JE	14			JE	14		DI	14			MA	14	Session 1	VE	14		DI	14	Férié					
VE	15			VE	15		LU	15		16	ME	15	Pairs	SA	15		LU	15						
SA	16			SA	16		MA	16			JE	16	L&M	DI	16		MA	16						
DI	17			DI	17		ME	17			VE	17		LU	17	2	ME	17						
LU	18		8	LU	18	12	JE	18			SA	18		MA	18	Session 2	JE	18						
MA	19			MA	19		VE	19			DI	19		ME	19	Impairs L	VE	19						
ME	20			ME	20		SA	20			LU	20	21	JE	20		SA	20						
JE	21			JE	21		DI	21			MA	21		VE	21		DI	21						
VE	22			VE	22		LU	22	Férié	17	ME	22		SA	22		LU	22						
SA	23			SA	23		MA	23			JE	23		DI	23		MA							
DI	24			DI	24		ME	24			VE	24		LU	24	2	200	-						
LU	25		9	LU	25	13	JE	25			SA	25		MA	25	Session 2	JE	25						
MA	26			MA	26	Session 2	VE	26			DI	26		ME	26	Pairs L&M	VE	26						
ME	27			ME	27	Impairs M	SA	27			LU	27	22	JE	27		SA	27	Fermeture FdS					
JE .	28			JE	28		DI	28			MA	28		VE	28		DI	28						
				VE	29		LU	29		18	ME	29		SA	29		LU	29						
				SA	30		MA	30			JE _	30	Férié	DI	30		MA							
				DI	31						VE	31					ME	31						

Examens Semestres impairs - Session 1 et 2 Licence

Enseignements Semestre 1

* à confirmer

Examens Semestres pairs - Session 1 et 2

Enseignements Semestre 2

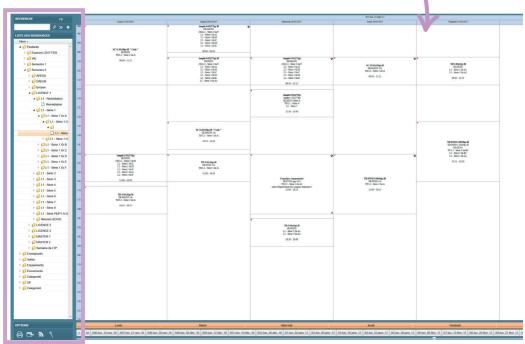
Vacances FdS

Révisions, soutiens, sorties et TP d'UE en CC

vacances scolaires (zone C)

Emploi du temps





Sélectionnez ici le menu étudiant, le semestre concerné ainsi que votre niveau d'étude / groupe

Pour Info

Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

Portails d'Enseignement

Portail Curie

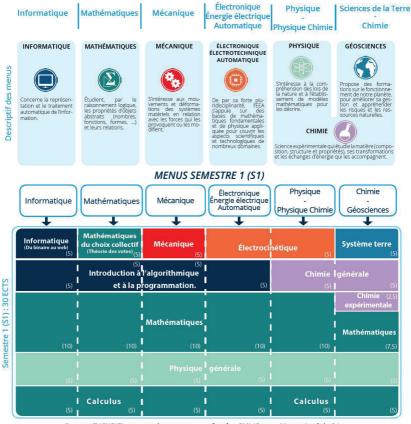
Pour les passionnés d'informatique, de mathématiques, de physique, de chimie, de mécanique, d'électronique et / ou de géosciences.

SCHÉMA DU SEMESTRE 1 DES LICENCES DU PORTAIL « CURIE »





Le portail CURIE regroupe les 8 licences ci-dessous :



Ce portail (CURIE) propose des parcours renforcés : CMI (Cursus Master Ingénierie) et à partir du semestre 2, CUPGE (Classes Universitaires Préparatoires aux Grandes Écoles - en maths et en physique -).

MENUS SEMESTRE 2 (S2)

Informatique
Mathématiques
Maths / Méca
Maths / Info
Mathématiques
Mécanique

Portail Monod

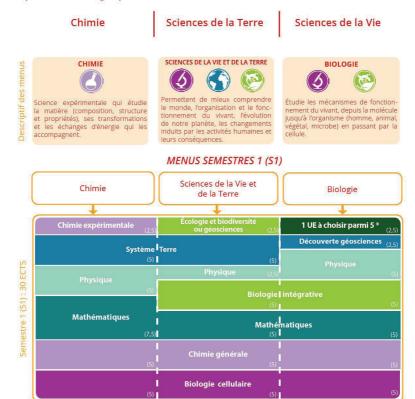
Pour les passionnés des Sciences de la Vie et de la Terre et / ou de Chimie du vivant.

SCHÉMA DU SEMESTRE 1 DES LICENCES DU PORTAIL « MONOD »





Le portail MONOD regroupe les 3 licences ci-dessous :



* UE au choix : Biomécanique, Biotechnologies, Renforcement scientifique, Méthodes Expérimentales en chimie, Écologie et biodiversité.

Ce portail (MONOD) propose des parcours renforcés : CMI (Cursus Master en Ingénierie).

Chimie Géosciences Biologie / Écologie Sciences de la Vie, de la Terre et de Prenvironnement Biologie - Biologie - Biologie de la santé

Chaque menu du semestre 2 est accessible à partir de n'importe quel menu du semestre 1

Comment activer mon ENT?

L'ENT, c'est quoi?

L'ENT - Environnement Numérique de Travail - est le point d'entrée incontournable qui permet d'accéder en un clic à l'ensemble des ressources en ligne :

- La messagerie électronique ou le Webmail de l'Université. C'est l'adresse où les informations de l'université, de votre formation et de vos enseignants vont arriver, il est donc indispensable de la consulter régulièrement. Notez qu'il est possible de rediriger vos mails universitaires sur la boîte mail de votre choix.

- Des cours et des ressources documentaires en ligne,
- Votre emploi du temps,
- Des informations,
- Votre dossier étudiant et vos résultats d'examens,
- La préinscription en ligne à la Faculté,
- Les inscriptions pédagogiques,
- Les demandes d'assistance informatique,
- Un accès au site du CROUS.







Votre compte informatique doit être **activé** afin que vous puissiez accéder aux ressources informatiques mises à votre disposition.

Attention: Sans activer votre ENT, vous ne pourrez pas effectuer votre Inscription Pédagogique.

Les informations nécessaires à cette activation sont disponibles sur le scol'pass qui vous a été remis par votre service de scolarité lors de votre inscription.

Il vous indique:

Votre nom de connexion

Votre mot de passe provisoire



SCOL'PASS 2016/2017



L'étudiant doit toujours être porteur de sa carte multiservices (carte étudiant) qui est strictement personnelle.

Elle sera requise pour l'entrée en salles de cours et salles d'examens, chaque fois que les autorités universitaires en feront la demande, ainsi que pour votre réinscription.

Activez votre compte informatique pour bénéficier : - d'une adresse mail UM, recevoir des informations de l'Université et de vos enseignants,

 d'un accès à l'ENT, portail de services numériques de l'UM, consulter votre emploi du temps, les cours mis en ligne, les annonces de la scolarité, vos relevés de notes...

SCOL'PASS 2016/2017



Nom patr. : NOM Prénom : PRENOM

Né(e) le 08/11/1998 à MONTPELLIER

Composante d'inscription : FDS

Inscription aux étapes : Dénomination du diplôme

UM21608294

UM21608294

Statut: Etudiant

Ayant droit autonome à compter du Centre payeur :

01/09/2016

Mél: @etu.umontpellier.fr

Identifiant : prenom.nom@etu.umontpellier.fr

Mot de passe provisoire : suite de 12 chiffres

Ce document est destiné à votre usage personnel et ne remplace en aucun cas votre carte étudiant multiservices. Il vous sera réclamé en cas de perte ou de vol de votre carte multiservices.

https://ent.umontpellier.fr



Renseigner les deux champs (image à gauche) par votre nom de connexion et le mot de passe provisoire indiqués sur le scol'pass (zone rose et bleue page précédente).

Cliquez sur 1er connexion,

Afin de sécuriser votre compte et faciliter la réactivation en cas de perte du mot de passe, un mail de secours (adresse mail personnelle) doit être saisi lors de la validation.

Attention : Lors de vos choix de préférence, veillez à cocher la case "Conserver une copie des mails" dans votre mail UM, sinon vous n'aurez plus accès à votre hoîte mail institutionnelle dans votre ENT

Cette page est accessible lorsque l'on clique sur le lien proposé dans le mail reçu dans la boîte de secours.

Ensuite, acceptez la charte informatique après en avoir pris connaissance et saisir votre nouveau mot de passe en respectant les consignes données.

Votre compte informatique a été activé avec succès

Déconnectez vous de votre ENT et fermez votre navigateur. Reconnectez vous ensuite à votre ENT avec les identifiants fournis ci-dessous et le nouveau mot de passe que vous avez saisi.

Votre identifiant de l'Université de Montpellier est :

Connectez vous à votre Environnement Numérique de Travaill UM

it votre adresse mail universitaire est :

prenom.nom@etu.umontpellier.fr
prenom.nom@etu.umontpellier.fr

Imprimer la Page

Votre compte informatique est à présent activé et vous allez pouvoir vous connecter à l'ENT de l'Université de Montpellier.

Important: Pensez à conserver ces informations pour vos connexions ultérieures.

Votre compte ENT de l'Université de Montpellier est à présent **activé** et vous allez pouvoir vous y connecter.

Pour vous connecter, vous devez saisir:

Votre **identifiant de connexion à l'ENT** indiqué lors de l'activation de votre compte

et

le mot de passe que vous avez saisi lors de l'activation de votre compte informatique.



L'inscription pédagogique

Vous avez effectué votre inscription administrative (ou IA) et vous êtes en possession de votre carte étudiant.

Vous devez effectuer votre inscription pédagogique (ou IP) indispensable pour suivre des enseignements : elle demeure donc **obligatoire** et **semestrielle**.

Il faudra donc en réaliser une pour les semestres impairs et les semestres pairs tout au long de votre licence.

Qu'est-ce qu'elle comporte?

- 1. L'inscription en groupes de travaux dirigés,
- 2. L'inscription en groupes de travaux pratiques,
- 3. Le choix du contrôle des connaissances.



Ouand s'inscrire?

Pour les Licences, vous devez vous connecter sur votre ENT dans la rubrique IP.WEB.

Inscriptions Pédagogiques

Dates non communiquées à ce jour. Elles vous seront données lors de l'Inscription Administrative.

Pour les étudiants en Master

Pas la peine de passer par l'ENT. Ce sont vos départements d'enseignement qui se chargent de votre IP.

Pour quoi faire?

Elle permet à l'étudiant l'affectation à un groupe (Licence),

Elle donne l'accès à l'emploi du temps du groupe,

Elle permet les convocations aux examens, Elle conditionne l'obtention des semestres et l'enregistrement aux résultats.

Attention

Sans inscription pédagogique en temps et en heure, vous ne en temps et en heure, vous ne pourrez prétendre à d'éventuels résultats et si vous êtes boursier, résultats et si vous êtes boursier, vous serez déchu de votre droit vous serez déchu de votre droit à la bourse d'enseignement à la pour l'année.

CMI

Cursus Master Ingénierie

Le réseau FIGURE, réseau de 25 universités françaises, propose un nouveau modèle de formation et offre une nouvelle voie vers le métier d'ingénieur.

Le Cursus Master en Ingénierie est un label national attribué à des diplômés de Master ayant réalisé un cursus de Licence et Master renforcé pendant cinq ans, cohérent et exigeant, se caractérisant notamment par la recherche comme outil de formation dès le début du cursus. Il permet une formation d'excellence en sciences. Les enseignements dispensés, en lien étroit avec l'industrie et la recherche suivent les évolutions technologiques et assurent à l'étudiant une culture scientifique et technique de haut niveau, clairement adaptée aux enjeux scientifiques et sociétaux des métiers d'ingénieurs de demain.

La formation est fondée sur le renforcement des licences et masters dans les domaines de l'ingénierie, elle concerne les disciplines suivantes enseignées à la Faculté des Sciences:

- Biotechnologies
- Chimie
- Électronique, électrotechnique, automatique
- Environnement
- Informatique
- Mathématiques appliquées
- Mécanique
- Physique



Conditions d'accès:

Admission sur dossier et entretien de motivation Durée des études 5 années (10 semestres)

En savoir plus: http://cmi-fds.edu.umontpellier.fr/ http://reseau-figure.fr/

Contact: Thierry Bretagnon *Thierry.bretagnon@umontpellier.fr*







TOEIC & C2i®



Passer son C2i®

Le Certificat Informatique et Internet (C2i®) est une certification nationale qui atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Responsable à la Faculté des Sciences : Sylvain Daudé sylvain.daude@umontpellier.fr

> Département informatique - Bâtiment 16 -Campus Triolet.

par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Il est exigé à l'entrée de certaines formations et peut être valorisé dans le parcours universitaire et professionnel de l'étudiant.

Pour des informations détaillées sur le C2i. vous pouvez consulter le site officiel du C2i :

https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

REMARQUE

Le C2i® n'est pas un diplôme universitaire mais une certification nationale qui peut être passée à l'université. À ce titre, son obtention fait l'objet d'un diplôme séparé des résultats universitaires.

Aménagement des études et/ou des examens

• Étudiants en situation de handicap

L'équipe du Service d'Accompagnement des Étudiants et des Personnels Handicapés -SAEPH- est à votre disposition au bâtiment 13 et à votre écoute pour :

- Répondre à vos questions et vous orienter vers les services compétents,
- Vous accompagner dans votre projet d'étude et votre projet professionnel,
- Coordonner et mettre en place les aménagements spécifiques prévus,

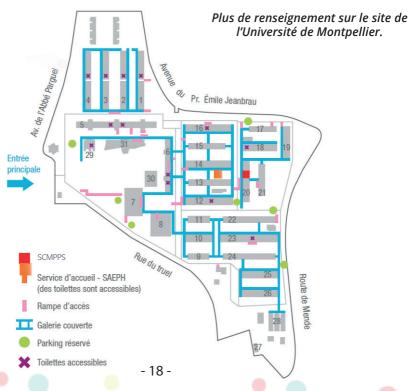
- Vous soutenir dans vos recherches et vos démarches.

La Médecine Préventive (bâtiment 20) vous apporte un accompagnement individuel et personnalisé adapté à vos besoins, tout au long de votre cursus universitaire.

Une équipe composée de médecins habilités par la Maison des Personnes Handicapées de l'Hérault (MDPH), infirmières, secrétaires, assistants sociaux, psychologues est à votre écoute pour évaluer votre situation et vous proposer des aménagements d'études et/ou d'examens, en fonction de votre situation et dans le respect de l'équité de l'ensemble des étudiants.

CAMPUS TRIOLET PLACE EUGÈNE BATAILLON 34095 MONTPELLIER CEDEX 5

(Arrêt Universités - tram ligne 1)



Étudiants Sportifs de Haut Niveau

L'université de Montpellier souhaite accorder aux sportifs de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires.

Le statut de sportif de haut niveau donne accès à des aménagements des études et/ ou d'examens, ces modalités d'aménagement sont de la responsabilité de chaque composante.

Lors de leur inscription à l'Université de Montpellier, les sportifs désirant obtenir le statut d'étudiant sportif de haut niveau doivent en faire la demande en ligne sur le site de l'Université de Montpellier et déposer les pièces justificatives, accompagnées des réponses au questionnaire auprès du bureau du SUAPS en Pharmacie.

Les dossiers complets seront examinés par la commission du sport de haut niveau de l'Université qui attribuera le statut d'étudiant sportif de haut niveau. Attention les dossiers incomplets seront rejetés.



Dispense d'assiduité

Sous conditions (étudiants salariés, raisons médicales, double inscription, mère ou père de famille), il peut être accordé une dispense d'assiduité à des TD.

La demande doit être adressée chaque début de semestre, à l'aide d'un formulaire

à télécharger sur le site web de la Faculté : www.sciences.edu.umontpellier.fr

- Rubrique : Espace Étudiants/Cursus Licence ou Cursus Master

Examens

Préreguis pour se présenter aux examens

Pour se présenter à un examen, il faut être inscrit administrativement et pédagogiquement.

L'inscription administrative est annuelle et effective après acquittement du droit de scolarité afférent au diplôme concerné.

L'inscription pédagogique est obligatoire avant la date limite fixée par la Faculté des Sciences (FdS) et vaut inscription aux examens. Un étudiant non inscrit pédagogiquement à une unité d'enseignement (UE) ne peut pas se présenter à l'examen.

Pour les étudiants boursiers, il est rappelé que le caractère obligatoire de l'assiduité figure chaque année dans la circulaire ministérielle relative aux modalités d'attribution des bourses sur critères sociaux. Le critère d'assiduité et la présence aux examens sont des conditions indispensables au maintien de la bourse.

Tout étudiant non inscrit sur les listes qu'affichées telles d'émargement et ne pouvant présenter sa carte d'étudiant ou un certificat de scolarité accompagné d'une pièce d'identité, n'est pas autorisé à composer.

L'accès de la salle d'examen est formellement interdit à l'étudiant qui se présente après l'ouverture et la distribution des sujets.

La Fraude durant les examens. c'est:







L'utilisation de documents non autorisés



L'utilisation de téléphone portable, baladeur ou autre appareil



Cf. Charte des examens de la Faculté des Sciences www.sciences.edu.umontpellier.fr





Stages

Un stage c'est une occasion unique pour l'étudiant d'être à l'école de l'entreprise et d'appréhender de façon pratique les savoirs acquis au cours de sa formation. Il constitue une période d'observation privilégiée pour l'entreprise qui souhaite embaucher un nouveau collaborateur.

Le stage d'un étudiant s'inscrit dans un projet pédagogique.

Il a donc essentiellement pour finalité de :
- permettre la mise en pratique des connaissances de l'étudiant en milieu professionnel, - faciliter le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui de l'entreprise.

Il donne lieu à un rapport de stage et une soutenance orale, indispensables pour l'obtention du diplôme. L'entreprise peut participer à l'évaluation de ce dernier.

Tout stage doit donner lieu à la signature d'une convention entre l'étudiant, l'entreprise et son établissement d'enseignement. (Article 1 décret 2009-885 du 21 juillet 2009).



Attention

Les conventions de stages doivent être signées par les toutes les parties avant le démarrage du stage. Aucun stage ne peut débuter avant la signature de cette convention.

www.sciences.edu.umontpellier.fr - Insertion et Entreprises - Stages en milieu professionnel

Horaires: 9h - 11h30 et 13h30 - 16h Sauf le vendredi après-midi (fermé) Localisation bureau des Stages - Bât 6 - RdC

Relations Internationales

Grâce aux nombreux programmes de coopération avec la Faculté des Sciences, vivez une expérience internationale riche en découverte!

La Faculté des Sciences de Montpellier propose de nombreuses destinations pour effectuer un séjour d'études dans le cadre des programmes d'échanges internationaux.

À cet effet, la politique internationale permet à de nombreux étudiants de réaliser un ou plusieurs semestres d'études ou stages dans des universités étrangères conventionnées en Europe, et hors Europe.

Les échanges universitaires d'étudiants

étant l'une des priorités de l'Université de Montpellier, le Bureau des Relations Internationales de la Faculté attache une attention toute particulière à la qualité de l'accueil et au suivi des mobilités.





BONNES RAISONS DE PARTIR À L'ÉTRANGER

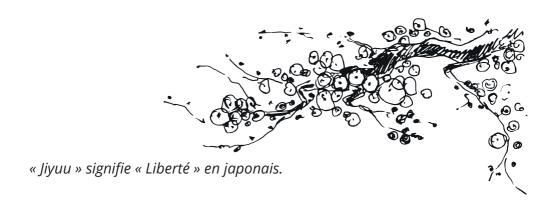
- 1 J'enrichis mon CV, j'améliore mon niveau de langue étrangère et ma capacité d'adaptation.
- 3 Je découvre un autre système d'enseignement.
- 4 Je m'acquitte uniquement des droits d'inscription de l'UM à la et mon ouverture d'esprit. FdS.
- de mon diplôme à la FdS. 5 - Je développe mon assurance

2 - le poursuis mon cursus universitaire pendant

ma mobilité. Les notes sont validées dans le cadre

Dalila Hammar: fds.partir.international@umontpellier.fr

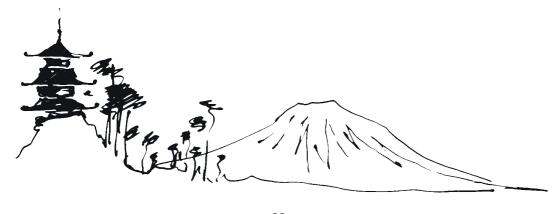
Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade



Cette bourse a été créée en janvier 2016 à l'initiative de Stéphane Sarrade en mémoire de son fils Hugo, jeune homme de 23 ans victime des attentats qui ont frappé la France le 13 novembre 2015.

D'un montant de 5 000 euros, cette bourse vient en aide à un étudiant désireux d'effectuer un stage au Japon dans le but d'enrichir sa formation scientifique. Elle s'adresse à un étudiant inscrit en troisième année de licence ou en Master scientifique (quel que soit le domaine) à la Faculté des Sciences ou à l'École d'ingénieurs Polytech.

Pour plus d'informations : fds.affgen@umontpellier.fr





Vie Étudiante

Les associations

Les associations étudiantes sont nombreuses et les activités multiples. Elles organisent chaque année de nombreux événements où l'utile se joint fort bien à l'agréable. Elles collaborent également avec la Faculté pour réaliser différentes activités, toujours dans le but de servir au mieux les intérêts des étudiants.

Faire partie d'une association universitaire est un moyen de favoriser son intégration à

AATUM : Association d'Aquariophilie et de terrariophilie de l'Université de Montpellier

ABM: Association de Biologie de Montpellier

ACES : Association dans le domaine des cosmétiques, master ICAP

AN SUM : Association Sportive de l'Université de Montpellier

AILERON : oeuvre pour l'amélioration des connaissances et la protection des raies et requins de Méditerranée

AQUASSO : master BAEMT ARTIO : master IEGB

AEMM : Association des Etudiants Mahorais de

Montpellier

AMBPM: Association Master BioPlantes Montpellier

Association Papill'ons: Association papillons est une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)

ASdE: Association Salon de l'Écologie

AsTICO: Association d'élèves du master tic santé

Brin de forêt : Association des étudiants du Master BioGET - Biodiversité Végétale et Gestion des Écosystèmes Tropicaux -

CARABES Association de divers master de la FdS, connaissances et compétences dans le domaine de la recherche en écologie

CEM Corpo Énergie Montpellier - master énergie -

Climat drône Association de promotion pour le développement durable et l'économie d'énergie sur le campus Triolet

Corpo Sciences Montpellier : Association étudiante de Sciences

D'clic : Association pour les passionnés de photo

DIFED : Association d'éducation au développement

durable

ECUME: Ensemble Choral Universitaire de Montpellier

la Faculté et de rencontrer des étudiants de différentes filières à différentes étapes de leur parcours. Si vous aussi, vous voulez vous investir et devenir acteur de votre université, n'hésitez pas à rejoindre une association!

Plus d'infos:

Onglet Espace Étudiant / Associations ou sandra.gaucerand@umontpellier.fr

Env'agro tech : Association en lien avec le master Sciences et Procédés des Agroressources pour Alimentaire et l'Environnement - SPA2E -

EDDA : Étudiants pour un Développement Durable

Associatif

GEEARS : Groupe d'Électronique Électrotechnique et Automatisme en Robotique et Spatial

GNUM : Étudiants passionnés de nature et de biologie GSUM : Étudiants, doctorants et autres, permet de découvrir le monde souterrain

HELLO WORD : étudiants de licence, master et doctorat d'informatique, de mathématiques et affiliés

Licornes : - Ludodrôme Intra Campus Offrant du Repos aux Neurones des Étudiants en Sciences - propose la découverte de l'univers des jeux

Malice : Étudiants de la filière chimie

 $\label{eq:MEDIOS:Association} MEDIOS: Association de médiation scientifique - master$

ACCES -

MIAM : Association CMI

MMC : Montpellier Mécanique Club

MUST: Étudiants musiciens

Objectif terre : Étudiants de Licence, Master et Doctorat, en science de la terre et de l'eau de l'UM

OIKOS : Association écologiste qui s'appuie sur une

démarche scientifique

OSUM : Orchestre Symphonique Universitaire de

Montpellier

Ouvre-Tête : Étudiants autour des sujets de société environnementaux brûlants

Quanta: Filière physique

TAUST : Théâtre Amateur à l'Université des Sciences et

Techniques

Tutorat Sciences Montpellier

Le vieux Biclou : auto-réparation de vélo

Forum Entreprises Triolet

Jeudi 25 octobre 2018 13h - 18h // Campus Triolet

Le SCUIO-IP de l'Université de Montpellier organise la première édition du Forum Entreprises Triolet avec la Faculté des Sciences, Polytech, l'IAE, et la Faculté de Pharmacie.

De nombreuses entreprises partenaires ainsi que des structures intermédiaires de l'emploi seront présentes à travers l'animation de tables rondes, stands ainsi que des *jobs* et *stages dating*.





Festisciences

Chaque année en novembre, le festival des associations de la FdS. Animations, Rencontres, Expos, et bien plus.



Le SUAPS

Le Service Commun des Activités Physiques et Sportives assure pour l'ensemble des étudiants et des personnels, l'organisation, l'enseignement et l'animation des activités physiques et sportives de l'Université de Montpellier ainsi que l'utilisation des installations.

Le site de la Motte Rouge (CSU) jouxte la FdS et dispose d'une salle de combat, d'une salle de musculation, de six terrains de tennis et de trois salles de sports collectifs.

Mais d'autres sites sont disponibles au sein de l'Université de Montpellier.

Les sports proposés : (attention, ils ne sont pas tous disponible au niveau du CSU)

Sports collectifs: Beach Volley, Basket-ball, Hand-ball, Rugby, Softball / Baseball, Volleyball, Futsal

Sports de combat : Aïkido, Boxe Anglaise, Boxe Française, Judo, Karaté, Taewkondo. Entretien physique : Fitness, Footing,

Gymnastique, Musculation, Yoga, Step,

Halthérophilie, Pilate, Condition physique, Renforcement musculaire

Danse: Danse Modern Jazz, Danse Rock'n'roll, Danse Salsa, Zumba.

Sports nautiques : Natation, Waterpolo, Aviron

Sport de raquette : Badminton, Tennis, Tennis de table

Autres sports : Athlétisme, Escalade, Golf, VTT, Cyclisme, Ultimate.

Et toute l'année, le SUAPS organise des événements : plongée sous-marine, raid VTT, Kayak, escalade en falaise et bien plus encore

A titre indicatif, l'an dernier le tarif était de 20€ pour les boursiers et de 40€ pour les non-boursiers.

Plus d'informations concernant les modalités d'inscription sur leur site web :

http://suaps.edu.umontpellier.fr/

Les Objets Trouvés

Le bureau des objets et des cartes d'étudiant retrouvés se situe à l'accueil du bâtiment 7 (rez-de-chaussée) – Campus Triolet.

Ce bureau est ouvert:

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00



Bibliothèque Universitaire



Les bibliothèques universitaires sont organisées en réseau, au sein de la Bibliothèque Inter universitaire de Montpellier et offrent une large gamme de ressources et de services.

Pour vous identifier et accéder aux services et ressources en ligne, deux accès principaux :

- L'ENT, volet « Documentation »
- Le site de la BIU, menu « s'identifier ».

Les identifiants sont ceux de votre ENT.

http://www.biu-montpellier.fr/



(S)pace - Campus Triolet

Horaires

La cafétéria est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Paiement avec votre carte Izly, mais aussi par espèces.

Prix d'une formule (S)pace : 3€25*



Restaurants Universitaires 1 Vert-Bois / 2 Triolet



Cafétérias Universitaires

1 (S)Pace / 2 Cafétéria Paul Valéry / 3 Trioletto



Cités Universitaires

1 Vert-Bois / 2 La Colombière / 3 Triolet /

4 Minerve



Coordonnées du CROUS Montpellier

2 rue Monteil - BP 505334033 Montpellier cedex 1

Tel: 04 67 41 50 00

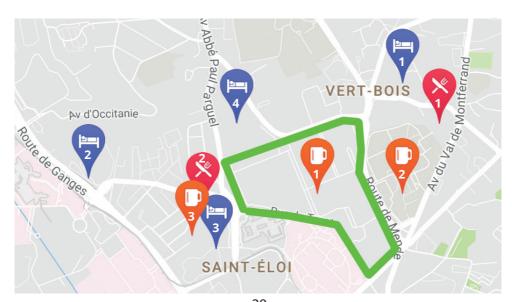
Site: www.crous-montpellier.fr

Horaires:

du lundi au vendredi de 9h à 16h

Prix d'un repas au Resto'U : 3€25*

* Prix susceptible d'augmenter en Juillet 2018



Autres Informations

Les mutuelles



LMDE 6 boulevard Louis Blanc 34000 Montpellier

Tel: 09 69 36 96 01 Site: www.lmde.com



Réseau emevia

MEP 20 avenue du Docteur Pezet 34090 Montpellier

Tel: 04 26 31 79 29 Site: www.mep.fr



Caisse d'Allocations Familiales

139 avenue de Lodève 34943 Montpellier cedex 9

Tel: 0810 25 34 80 (prix d'un appel local)

Site: www.caf.fr

Faites vos démarches en ligne



Transports Montpellier - TAM

6 rue Jules Ferry 34000 Montpellier

Tel: 04 67 22 87 87

Site: www.tam-voyages.com

Le campus Triolet se situe : Ligne 1, arrêt "Universités des Sciences et des Lettres"

Crédits et Droits d'auteur

© 2018, Faculté des Sciences, Université de Montpellier. Tous droits réservés.

Ce livret est réalisé par le service communication de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier.

Coordination et rédaction : Béatrice Boyer - Hichame Filali Moutei

Collaboration à la rédaction : les services de la Faculté des Sciences

Conception graphique / montage: Mélanie Cerdan - Service communication

Crédits photos / illustrations : Service Communication / Freepik

La version PDF de ce document est disponible sur le site internet de la Faculté des Sciences : www.sciences.edu.umontpellier.fr

Suivez la Fac des Sciences sur :











Adresse sur le campus : Faculté des Sciences de Montpellier Case courrier 437 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier cedex 5

Téléphone: 04 67 14 36 76







